
Frank LODIER, Président de la Chambre

Publié le 23/05/2018



Maître Frank LODIER a été élu Président de la Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine le 18 mai 2018, pour une période de deux ans (2018 – 2020).



Maître Frank LODIER a été élu Président de la Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine le 18 mai 2018, pour une période de deux ans (2018 – 2020).

Titulaire du Diplôme Supérieur du Notariat en 1988, Frank LODIER est notaire associé à VANVES (Hauts-de-Seine) depuis vingt-sept ans dans une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial « SCP Frank LODIER et Thierry BONNET » composé de quatre notaires salariés et de 25 collaborateurs.

Frank LODIER a été Secrétaire juridique puis Coordonnateur Général du 93ème Congrès des notaires de France à Strasbourg en 1997, consacré à « l'investissement immobilier » et chargé de la communication et de la presse nationale lors du 97ème Congrès de Montpellier en 2001 sur « les collectivités locales – le renouveau contractuel ». Puis, il a présidé l'Institut Notarial des Collectivités locales de 2011 à 2014.

Attentif au développement du notariat, il a été Délégué départemental à l'Institut Notarial du Patrimoine de 2001 à 2002, puis de 2005 à 2006, il a été Délégué national des Technologies d'information et de la Communication.

Délégué du Conseil Régional des Notaires du ressort de la Cour d'Appel de Versailles, Frank LODIER s'est plus particulièrement investi dès 2002 à la communication tournée vers les associations de consommateurs.

Frank LODIER a été membre de la Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine de 2002 à 2004 avant d'être nommé Vice-Président en 2005.

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine comporte, à ce jour, 296 Notaires et 1096 Collaborateurs travaillant au sein de 79 offices de notaires répartis sur les 36 Communes du département des Hauts-de-Seine.

Voir la composition de la Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine